

Organisation rentrée universitaire 2006-07

RD non officiel selon mes notes personnelles

Patrick Capolsini

- Rentrée le 4 Septembre :
 - Conférence de presse au cours d'un petit déjeuner à 8h00 avec une douzaine de journalistes en insistant sur l'égalité des chances, l'augmentation constante des effectifs, ... Lieu = RU avec Directeurs, chargé de mission pour la vie étudiante, représentant BU, Directrice de la scolarité, VP CA, un étudiant élu au CA
 - Intervention de la Présidente à 9h30 en amphi A avec annonce pour 9h00 aux étudiants. Puis, 3 DDs, chargé de mission vie étudiante, un ou deux des représentants élus au CA
 - Mise en place d'un tutorat d'accueil (étudiants prenant en charge des groupes de primo-entrant) et rémunérés sur crédits du contrat « amélioration de la vie étudiante » (74 000 Euros). Environ 10 heures par étudiant sur le mois de Septembre. 3 en SSMT, 1 en PCEM1, 4 en Droit, 4 en Eco-Gestion, 5 en LLSH
 - Présence de stands (CIDO, Œuvres Universitaires, RI, associations d'étudiants, Infirmière, BU, Sports) sur le parking et dans le hall de l'amphi A + stand de la Banque de Polynésie (partenaire de l'UPF pour le financement du CDROM)
 - Réunions par filières : mêmes amphis que l'an dernier, affichage par la scolarité.
- Communication : CMs et TDs seront dispensés dès la première semaine : à partir du Lundi 4 Septembre **y compris pour le PCEM1**
- TDs de méthodologie du travail Universitaire avec visite de la BU et apprentissage du travail en BU. Par groupe d'environ 40 pris en ordre alphabétique et au sein du département pour des séances de 2 heures. Encadrement par des chargés de TDs de méthodologie. Sur 4,5 jours = 22 ou 23 créneaux (4 SSMT, 6 Gestion, 5 Droit, 8 LLSH). Environ 800 primo-entrant. Qui est responsable de ces enseignements pour les différentes filières ? Groupes établis et affichés par la scolarité, Emploi du temps établi par BU et scolarité en collaboration avec les chargés d'enseignement et affichés et distribués lors de la séance en amphi.

Rappel : Un jury doit être COMPLET pour délibérer → limiter le nombre de membres des jurys.